



ELECTIONS CSE 2019

Du 7 au 11 octobre 2019

1

Le RGPD : la protection de votre vie privée

2

Accords d'entreprise : bilan mandat 2015-2019

3

Quels accords d'entreprise pour demain ?

4

Référendum d'entreprise : pour ou contre ?

5

Les 2*8 chez LECTRA- Où en sommes-nous ?

6

Gestion des œuvres sociales et culturelles sous et après notre mandature

7

Quels aides et services attendez-vous du CSE ?

8

Activités Sociales et Culturelles : nos engagements



Plus d'infos sur le SNA Unsa
et notre projet?

Contacter Emmanuelle
06 79 85 09 09
Mail : e.claerbout@lectra.com

Le RGPD : la protection de votre vie privée

Le RGDP : qu'est-ce que c'est ?

Entré en vigueur le 25 mai 2018, RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données ».

Né de la volonté européenne, il crée un cadre juridique unifié afin de faire face aux enjeux majeurs que représente le traitement de données personnelles. Le RGPD a force obligatoire depuis cette date.

Le RGDP est-il applicable aux comités d'entreprise et au futur CSE ?

OUI

car le CSE est amené à collecter et traiter des données personnelles, notamment celles des salariés (composition familiale, revenus du foyer, etc)

...mais un an après sa publication, le comité n'est toujours pas à jour de son obligation !

Ce à quoi s'engage le SNA UNSA

- ❖ La désignation d'un **nouveau délégué à la Protection des Données**, sensible au sujet, autonome et responsable
- ❖ Un recours à un expert dès l'automne 2019 pour réaliser a minima le registre de traitement des données conservées par le CSE.
- ❖ Une information claire des salariés sur leur droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de leurs données personnelles (droit à l'oubli)

Ce travail sera l'opportunité pour clarifier, uniformiser et limiter la collecte des données privées des salariés tout en assurant leur confidentialité.

Pour la confidentialité de mes données personnelles...

Je vote
et fais voter
SNA UNSA

Ni adepte du refus systématique, Ni soupçnable de complaisance ...

Nous avons émis des réserves

Accord Handicapés 2017

car la co-rédaction CFDT/Direction a été négligente sur 2 dispositions rendant par ex. inapplicable la surcotisation retraite pour les handicapés à temps partiels.

Nous avons signé conjointement avec la CFDT

- Salaires 2016
- Salaires 2018
- Astreintes CLOUD juin 2019

PROJET d'accord pour lequel nous avons été inquiets

- Les 2*8 à la Division Industrielle
A une voix près, l'accord de travail en 2*8 à la division Industrielle était signé par la CFDT : Ce projet ne prenait en compte ni les préconisations de l'expert CHSCT, ni les différentes situations d'âge, santé, famille.

Une vigilance s'imposera demain une fois le regain d'activité retrouvé !!

Nous n'avons pas signé

- « Salaires 2017 »
car erreur rédaction L3141-13 par ex
- « Salaires 2019 »
car % d'augmentation 1,5% signé par la CFDT << % consenti par l'UIMM (2,1%) et < inflation (1,8%)
- « Comité Social Economique 2019 »
car par ex. CFDT et Direction refusent des « représentants de proximité » pour Chalgrin, Pergolèse, Lyon et Cholet.

L'engagement de la signature n'est dicté que par l'intérêt des salariés, avec un professionnalisme déjà démontré

Nous avons signé seuls et sommes fiers de ces accords

- INTERESSEMENT 2017-2019
- AVENANT Intéressement 2019 (référendum)
- Compte Epargne Temps

Quels accords d'entreprise pour demain ?

Pour que LECTRA devienne une entreprise où il fait bon travailler : De véritables accords d'entreprise sont à négocier sans tarder :



Une véritable épargne salariale pour fidéliser

Si l'entreprise veut arriver à conserver ses talents dans un contexte où l'emploi se tend, elle devra consentir à ABONDER ses plans d'épargne salariale, et se rapprocher des propositions comme celles que nous formulons chaque année en NAO.



Un plan d'actions SENIORS digne de ce nom

La future réforme des retraites risque d'inciter davantage les salariés à reculer l'âge de leur départ en retraite. Le « contrat de génération » ayant été abrogé, et face à notre pyramide des âges, il devient urgent de négocier un accord pour nos séniors.



Du télétravail pour un équilibre de vie

Economiser 2 heures de trajet/jour c'est l'état de santé du salarié et la productivité de l'entreprise qui s'améliorent. Et quand on sait que Paris et Bordeaux ont été classés respectivement 1ère et 3ème villes embouteillées de France... on comprend l'appétence des Lectrasiens pour ce mode de travail.



Pour profiter d'accords que notre syndicat a été le seul à signer ...

INTERESSEMENT

Ce sont plus de **9500€** que vous avez perçus en moyenne en épargne salariale sur ce dernier mandat.

COMPTE EPARGNE TEMPS

370 salariés et 5000 jours épargnés grâce à cet accord inédit qui permet d'entrer et de sortir en temps ou en argent.



Pour disposer demain de bons accords d'entreprise, pour ne pas risquer de perdre ce que mon syndicat a signé hier...

*Je vote
et fais voter
SNA UNSA*

Le référendum d'entreprise : pour ou contre ?

Le référendum d'entreprise, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2016, si un projet d'accord d'entreprise est refusé par le(s) syndicat(s) majoritaire (s), il peut malgré tout être ratifié par référendum par le(s) syndicat(s) ayant recueilli au moins 30% au 1er tour des élections professionnelles du CSE.

Cela s'est-il déjà produit chez LECTRA ?

OUI

La CFDT étant opposée à la formule d'intéressement négociée entre Direction et SNA_Unsa, l'avenant proposé en mai 2019 a dû faire l'objet d'un REFERENDUM

➤ **RÉSULTAT : 96% POUR - l'avenant est validé.**

Qui pourra ratifier les accords à compter d'octobre 2019 ?

La représentativité des syndicats se mesure au taux de votants que la liste a obtenu au 1er tour des élections CSE chez LECTRA le 11 octobre 2019.

Si seuls deux syndicats présentent des listes (CFDT et SNA UNSA), celui qui aura plus de 50% pourra signer ou réviser seul les accords d'entreprise. Le second devra avoir au moins 30% pour demander un référendum d'entreprise.

Le REFERENDUM d'entreprise est à utiliser à bon escient...

Le(s) syndicat(s) MINORITAIRE(s) - qui a (ont) au moins eu 30% - convaincu(s) du bien fondé de son (leur) accord peut (vent) demander à l'employeur d'organiser un référendum d'entreprise. Si le SNA Unsa est plutôt favorable au référendum d'entreprise, ce dispositif est à manier selon les circonstances :

- Quand le sujet concerne TOUTE la collectivité de travail, chaque votant est concerné : c'est donc un gage de démocratie : (cf intérressement - juin 2019) 
- Par contre, quand le sujet ne concerne qu'une partie de l'entreprise, cela peut entraîner des tensions : les voix des salariés touchés vont être noyées par celles des salariés non concernés (le projet des 2*8 par exemple)

*Je ne doute pas du
professionnalisme de ce syndicat ...*

*Je vote
et fais voter
SNA UNSA*

Avec leur rythme de travail, avant le projet, les salariés de la DI déclaraient



- Être stressés pour (43%)
- Avoir des problèmes physiques liés au travail (42%)
- Avoir du mal à s'endormir (30%)



Avril 2018 : le projet de passage en 2*8 est présenté aux élus CE et CHSCT

- **L'après-midi même, le CHSCT vote une expertise** pour établir un diagnostic et évaluer les effets sur les conditions de travail et la santé des salariés,
- En parallèle, CFDT et SNA Unsa sont invités à négocier «les compensations» du projet

21 juin 2018 : l'expert CHSCT met en avant les risques du projet 2 *8

Fin juin 2018 : SNA Unsa et CHSCT demandent la suspension du projet

... en attente de corrections / réorganisations. Mais Direction et CFDT poursuivent coûte que coûte les négociations .



12 réunions auront lieu entre avril et novembre 2018.

12 Nov 2018 : La CFDT organise un vote sur le projet d'accord négocié. Le SNA n'est pas invité à participer, mais est présent dans l'assemblée



Résultat vote CFDT :

Egalité entre les votes POUR et les votes CONTRE + 1 ABST

... **A une voix près**, l'accord était signé sans prendre en considération ni les risques soulevés par l'expert CHSCT, ni la voix des salariés..

Si demain le sujet des 2*8 est remis sur la table, pour une prise en compte au mieux des intérêts de chacun

*Je vote
et fais voter
SNA UNSA*

Gestion des œuvres sociales et culturelles

Sous notre mandature

Ce que notre syndicat a mis en place entre 2000 et 2014 ...

Détenant la majorité absolue, le SNA Unsa n'a cessé en 20 ans de moderniser le CE, d'étendre la palette d'activités, de majorer les subventions en les rendant plus équitables.

2000-2003

- Agrandissement du local CE
- Nouvelle médiathèque
- Elargissement de la billetterie
- Embauche d'une 2ème salariée
- Comptabilité informatisée du CE



NS a

2003-2007

- Séjours de vacances pour enfants
- Repas ancienneté des salariés
- Chèques de rentrée scolaire
- Site de réservation matériel CE (bricolage, ski-montagne)
- Aides individuelles pour les loisirs et les vacances



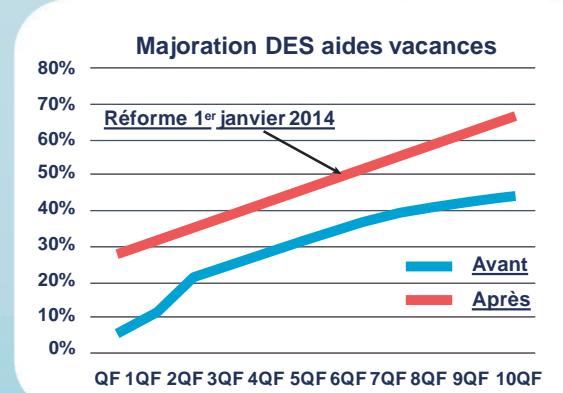
2007-2011

- Création d'un site internet CE
- Permanences conseils gratuites (juriste, notaire...)
- CESU préfinancés
- Nouveaux droits pour les 18-26 ans
- Ouverture de droits aux retraités LECTRA
- Mise en place grille pour le personnel parisien.



2011-2014

- HAUSSE des plafonds LOISIRS adultes
- HAUSSE des % QF 0-1-2 (lésés depuis 1994)
- MAJORATION et LINEARITE des aides VACANCES
- Accès aux grands parents à «l'arbre de Noël»
- "Carte de bienvenue aux nouveaux embauchés
- Mise en place bibliothèque ONISEP pour vos ados



Ces financements ont été rendus possible grâce à une négociation qui a conduit à la reprise totale par l'employeur des frais de prévoyance auparavant supportés par le CE.

L'année 2014 se termine avec des réserves ASC de 253 K€

Gestion des Activités Sociales et Culturelles

Après notre mandature (2015-2019)

En 2015 nous avons perdu la majorité. La CFDT a toutefois adhéré à la refonte de l'internet CE proposé dans notre programme

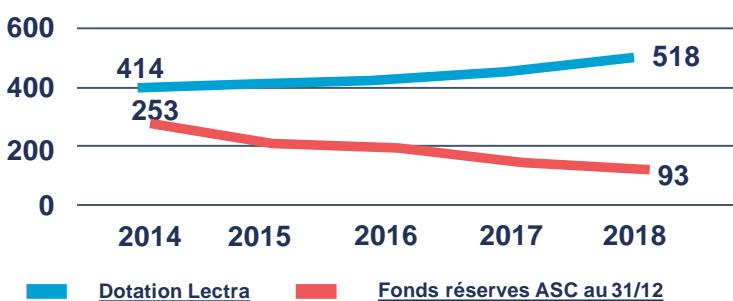


Voté en juin 2016, le progiciel CE offre des qualités et un partage de l'information indéniables. **L'ergonomie du site est réussie.** Toutefois, le progiciel qui a été choisi a le seul défaut par rapport à son concurrent *de ne pas être connecté à un véritable réseau d'enseignes nationales et locales d'achat en ligne cumulatif avec les subventions du CE.*

Nos autres engagements : bons d'achats, vacances, secours aux salariés, budget spécial « Hors Cestas » n'ont pas été adoptés.

Pourtant beaucoup d'argent a été dépensé à tel point que les réserves ont diminué de plus de 60% avec une dotation de l'entreprise en augmentation de 28%. Les réserves des Activités Sociales et Culturelles sont passées de 7,5 mois à 2,3 mois de budget annuel.

Évolution Dotation et réserves ASC sur le dernier mandat (en K€)



Entre 2014 et 2018

- Effectifs : **+20%**
- Dotation LECTRA : **+28%**
- **Réserves ASC : - 61%**

Le bureau du CE affirme que ce niveau bas de réserves était celui recherché. Pourtant :

- **Lors de notre mandature, nos experts conseillaient des réserves de 6 à 9 mois,**
- **Dès début 2018, l'expert comptable du CE alertait sur le niveau des dépenses,**
- **Fin 2018, le bureau du CE décide de baisser à nouveau les aides individuelles**
- **En même temps, notre syndicat contestait le choix des mesures de restriction, préférant la suppression d'un des grands voyages à des baisses pour TOUS**

L'année 2018 se termine avec des réserves ASC de 93 K€

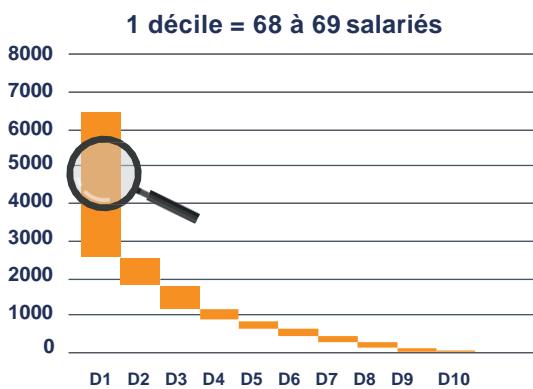
Gestion des Activités Sociales et culturelles

Après notre mandature (2015-2019)

Une consommation importante des réserves ACS, mais avec quelle répartition entre les salariés ?

Suite à l'alerte de l'expert du CE et de la décision consécutive du bureau de baisser les subventions des 900 salariés nous avons voulu connaître l'impact des mesures votées en 4 ans sur la répartition des subventions individuelles. Le rapport édité concerne 682 salariés présents sur 2017 et sur 2018.

Il ressort :



- **10% des salariés (1er décile D1)** ont perçu 35% des aides soit entre 2585€ et 6410€ ce qui représente un écart très important au sein même du décile des 689 personnes.
- **6 membres de la nouvelle gouvernance** se trouvent dans ce 1er décile
- **Dont 3 élus du bureau** dans les 10 plus grands consommateurs du décile D1

Inutile de dire que ce rapport a fait couler beaucoup d'encre !



Nous affirmons ici, après contrôle, que la position privilégiée des membres du bureau notamment dans ce hit parade s'explique par une « sur-participation » aux actions ou par de nouvelles mesures qu'ils ont votées et qui leur sont applicables.

Préconisations pour limiter ces disparités

- REDACTION d'une charte de déontologie de l'élu du Comité
- ANNULER des voyages non remplis (TROP COUTEUX !),
- NEGOCIER avec les fournisseurs la gratuité des annulations le plus tardivement possible
- REVOIR la notion d'ayants droits : est-il normal de donner exactement les mêmes droits à des enfants qui ne sont NI ceux du salarié, Ni ceux qui vivent sous son toit ?
- Davantage PRIVILEGIER les « bons ou chèques vacances »
- REINSTAURER pour les parisiens, choletais et lyonnais, la prise en charge des frais d'acheminement (colonies de vacances, séjours en partance de Bordeaux)

Quels aides et services attendez-vous du CSE ?

Résultats de notre sondage de juin 2019



Afin de connaître les habitudes actuelles des salariés en matière de vacances, mais aussi évaluer leurs aspirations sur les services qu'ils attendent du CSE, nous avons lancé une enquête en juin dernier. Bien que stoppée par la direction, 280 résultats ont été obtenus.

Qui a répondu ?

- Moins de 30 ans : **12%**
- Entre 30 et 50 ans : **54%**
- Plus de 50 ans : **34%**
- Cestas : **91%**
- Chalgrin & Div. France : **9%**
- Enfants majeurs : **16%**
- Sans enfant à charge : **36%**
- Enfants mineurs : **48%**

Ce qu'il faut retenir de vos modes de vacances ?

71%

disent qu'ils voyagent davantage depuis internet et Low Cost

La voiture

Reste le moyen de transport le plus courant pour les vacances

50%

Dépensent >1000€ /an pour les vacances

86%

Sont partis en vacances en 2018

50%

Partent pendant les vacances scolaires
(24 % indifféremment)

Airbnb & Hôtels

Sont les modes d'hébergements privilégiés

66% voudraient être aidés différemment

- Chèques vacances
- Aides forfaitaires connues d'avance
- Haute des plafonds

42% demandent des assistances-conseils



JURIDIQUE

39%



RETRAITE

36%



NOTARIAL

30%



FORMATION

29%



LOGEMENT

26%

Activités Sociales et Culturelles

Nos engagements 2019-2023

Vos enfants

- Prix négociés pour le soutien scolaire (**18% des sondés**)
- Prix négociés pour les cours de musique (**15% des sondés**)
- Des bons « SEJOURS VACANCES » sur votre catalogue au choix
- Un rafraîchissement de la bibliothèque ONISEP pour leur orientation.



Vie quotidienne

Des bons d'achat

- Fête des mères, fête des pères, fête de Noël, enseignes etc.



Des TARIFS négociés :

- Location ou Achat de vos véhicules (**30% des sondés**)
- Alimentation Circuit-Court dans des magasins de proximité (**49% des sondés**)

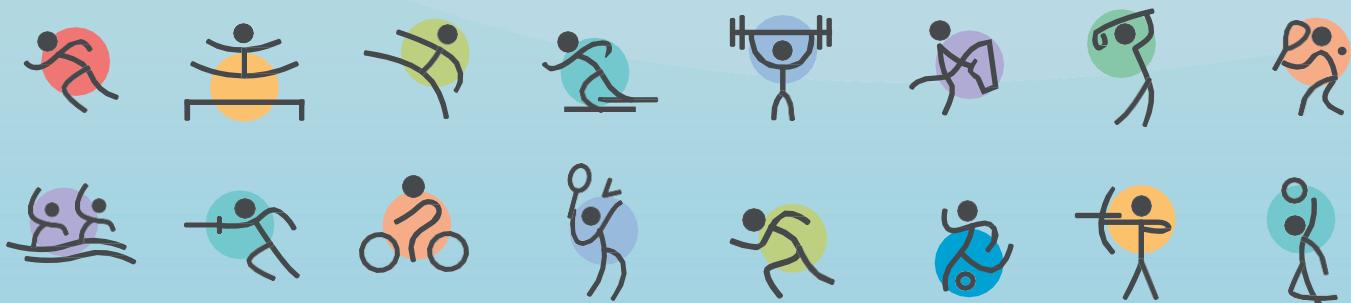
Retour à des permanences conseils GRATUITES : juristes, notaires, architectes, retraite, formation, logement.... (**42% des sondés**).

Création d'une section « BIO - ENVIRONNEMENT » : produits, gestion des déchets

Pour nous retrouver dans des moments récréatifs ou sportifs

Retour à des soirées et journées FESTIVES au prix symbolique de **10€**

Toujours de nouvelles sections ASL : Crée il y a 30 ans, l'ASLS, dont le Président du SNA UNSA est trésorier, recense aujourd'hui 14 sections et 287 inscrits à Bordeaux et à Paris. Toutes les bonnes idées seront aidées financièrement après étude de faisabilité.



Activités Sociales et Culturelles

Nos engagements 2019-2023

LE SAVIEZ VOUS ?

75%

Des lectrasiens utilisent l'avion régulièrement pour leurs vacances

En **2000** : 674 000 000 voyageurs

En **2015** : 1 186 000 000 voyageurs

Prev. **2030** : 1 800 000 000 voyageurs

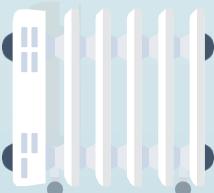
Source : ADEME

Alors, y aurait-t-il un problème pour prendre l'air ?

Selon l'ONU, le tourisme contribue pour 5 % aux émissions de gaz à effet de serre. Le transport aérien, lui, représente 2 à 3 % de ces émissions. Ca vous paraît peu et pourtant



1 A/R à
New York



= 1 an de chauffage
pour 1 personne

**QU'EST
-CE
QU'ON
FAIT ?!**

puisque vous aimez voyager ?

Vos vacances

- Des prix négociés pour vos voyages et des propositions pour des destinations « vertes » en France,
- Des propositions d'hébergements « écolabellisés »
- Des bons d'une valeur comprise entre 100 et 300 euros/foyer pour des voyages responsables
- Des chèques « vacances » dématérialisés



Pour un compromis entre une meilleure répartition des aides et des vacances responsables...

Je vote
et fais voter
SNA UNSA